

Formation chef d'équipe des Services de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes (SSIAP) de niveau 2

PUBLIC VISE

- ✓ Personnes postulant à un emploi de chef d'équipe de Sécurité Incendie en Etablissement Recevant du Public ou en Immeuble de Grande Hauteur devant justifier des qualifications prévues par arrêté du Ministère de l'Intérieur.

PRE-REQUIS

- ✓ Savoir lire, écrire et parler le Français
- ✓ Etre titulaire d'une formation de secourisme (SST, PSC1, PSE,...) de moins de 2 ans
- ✓ Etre titulaire du SSIAP 1 ou d'une qualification équivalente, à jour de recyclage
- ✓ Etre apte médicalement (selon les critères de l'arrêté du 02 mai 2005)

DUREE

- ✓ 70 heures + 7 heures d'examen

NOMBRE DE PARTICIPANTS

- ✓ 12 maximum

CONDITIONS MATERIELLES

- ✓ Installations techniques et pédagogiques du centre de formation agréé
- ✓ PC Sécurité – SSI Cat A - DAS « Clapet – Volet »
- ✓ Consigne diverse
- ✓ Documents divers – « permis de feu – registre de sécurité »

OBJECTIFS

- ✓ A la fin de la formation, le stagiaire doit être capable de gérer les événements en temps réel, d'assurer la protection des personnes et des biens ainsi que d'être reçu à l'examen final du SSIAP 2.

QUALIFICATIONS

- ✓ Diplôme SSIAP 2 (si réussite à l'examen final sous l'autorité du jury officiel).

DELAIS D'ACCES

- ✓ En cas d'indisponibilité, veuillez-vous référer au planning de notre site <http://exit-conseil.fr/> afin de connaître nos prochaines sessions de formation.

CONTENU DU PROGRAMME

- **Rôles et missions du chef d'équipe : 38h**
 - *Gestion de l'équipe de sécurité*
 - *Management de l'équipe de sécurité*
 - *Organisation d'une séance de formation*
 - *Gestion des conflits*
 - *Evaluation de l'équipe*
 - *Information de la hiérarchie*
 - *Application des consignes de sécurité*
 - *Gestion des incidents techniques*
 - *Délivrance du permis feu*
- **Manipulation du système de sécurité incendie : 10h**
 - *Système de détection incendie*
 - *Système de mise en sécurité incendie*
 - *Installations fixes d'extinction automatique*
- **Hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie : 6h**
 - *Règlementation du code du travail*
 - *Commissions de sécurité et commission d'accessibilité*
- **Chef du poste central de sécurité en situation de crise : 16h**
 - *Gestion du poste central de sécurité*
 - *Conseils techniques aux services de secours*
- **Examen : 7h**
 - *Validation des acquis théoriques et pratiques par un officier de sapeur-pompier et deux chefs de services de sécurité incendie (S.S.I.A.P. 3)*

Responsable Pédagogique : Stéphane FALIVENE 06.21.02.00.60